COMITÉ DE LA MANCHE
DE TIR À L'ARC

Assemblée Générale Ordinaire 2026
Du CD 50
A Bréhal le 6 novembre 2026

Clubs Présents :

Agneaux, Avranches, Bréhal, Carentan, ASAM Cherbourg Octeville, OHS Cherbourg Octeville, Coutances, Donville les Bains, Les Pieux, Montebourg, St Hilaire du Harcouët, St Lô, Villedieu les Poêles.

Club excusé

Agon-Coutainville

Membres du CD

C. Belhomme, P. Duquesne, M. Lebouteiller, F. Legoupil, G. Legoupil, C. Dunaud,
H. Debroise, T. Bude, H. Chrétien, V. Nicolle, F. Marfond

Membres du CD excusé

M. Leboulleux, P. Dufour, J. Gibert et C. Gibert

Remerciements :

M. Lebouteiller et C. Dunaud remercient tous les présidents de clubs, les membres du CD présents, et souhaitent la bienvenue à l'ensemble des participants pour cette Assemblée Générale en présentiel. Ils remercient aussi Mr G. Lehénaff (président du club de Bréhal) pour l'organisation de cette Assemblée Générale, ainsi que Mme Milet (chargée des associations de Bréhal).

Ch. Dunaud informe l'assemblée de la nomination de 2 nouveaux présidents : Alain Mallet pour Les Pieux et Jérôme Outin pour Villedieu.

Calendrier estival 2026

A tous les clubs :ne pas oublier d'inscrire les compétitions estivales sur l'extranet de la FFTA avant le 15 novembre 2026.

Approbation du PV 2024

Approbation de l'assemblée de ce PV à l'unanimité à main levée. Ce PV avait déjà été validé en mars 2025 lors de L'AG extraordinaire.

Rapport moral :

Il est présenté par le Co-président C. Dunaud. (Annexe 1).
Encore merci au club de Bréhal de nous recevoir.

Une pensée pour les archers qui nous ont quitté cette année.

En 2026/2027 nous sommes 832 archers (15 de moins) encore quelques licences à saisir dans les clubs.
Les co-présidents précisent que dans les comptes rendus d'AG de clubs, les subventions du CD doivent apparaître dans le bilan comptable (Recyclage arbitre, remboursement des formations, dotation des plumes et flèches, inscription des archères aux différents championnats départementaux) et informent l'assemblée que deux clubs ont changé de président.

Voté à l'unanimité à main levée

Rapport financier :

Présenté par le Trésorier Adjoint T. Bude (annexe 4), adopté à l'unanimité à main levée.

Le CD 50 a obtenu des subventions départementales et régionales de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Ces subventions vont permettre de continuer ou commencer les formations (stage archer et formation aux 1ers secours et aide aux divers championnats départementaux, régionaux et nationaux).

Subventions jeunes et handicap : le CD prend en charge les inscriptions des compétitions sélectives sauf 1€ qui reste à la charge de l'archer ainsi que pour les archers FFSA et para tir à l'arc.

M. Lebouteiller précise que dans les bilans financiers de chaque club, il faut penser à valoriser le bénévolat. Le taux horaire en vigueur est de 17,23€ (140 % du SMIC horaire brut). Les comptes rendus d'AG complets de chaque club doivent être envoyés au CD (M. Lebouteiller et C. Dunaud et secrétariat) ainsi qu'au Comité régional.

Au 1/10/2026, 6457,77 € sur le compte courant et 10656,52€ sur le livret bleu.

Voté à l'unanimité à main levée.

Rapport sportif :

Fait par P. Dufour, (annexe 2) mais lu par H. Chrétien

Il est nécessaire de faire remonter les résultats des archers Manchois auprès de P. Dufour pour tous les championnats nationaux.
Voté à l'unanimité à main levée

Bilan arbitrage :

Présenté par le responsable des arbitres : Gérard Legoupil (annexe 3).

Tous les arbitres de la Manche ainsi que les 4 autres départements sont recyclés
Pour les tenues pendant les compétitions, il faut se référer à l'invitation du club.

G. Legoupil signale qu'H. Chrétien est le formateur des arbitres pour le sud Manche.
Le prochain challenge des arbitres aura lieu à Bréhal en septembre 2027.

Il y a toujours la possibilité pour les archers de découvrir l'arbitrage lors d'un concours dominical.
2 clubs de la Manche n'ont pas d'arbitre : Agon-Coutainville, et le club de la Hague mais 1 arbitre est en formation pour le club de La Hague.

Voté à l'unanimité à main levée.

Budget prévisionnel

Présenté par le Trésorier Adjoint T Bude, adopté à l'unanimité à main levée (annexe 5).
Ce budget est à peu près identique à 2026.

M. Lebouteiller Co-présidente annonce que il'y a des dates de programmées pour des stages et que pour le moment peu de clubs répondent présents.

Projets 2025/2028

Proposition d'augmenter de 0,50€ sur la part socle départementale
- *poussins : 5€ au lieu de 4,50€
- *jeunes : 6,70€ au lieu de 6,20€
- *compétiteurs : 8,50€ au lieu de 8€
- *loisirs : 8€ au lieu de 7,50€

Les licences sans pratiques, FFSA FFSU, découverte restent inchangées
Ce qui fait un gain pour le Comité Départemental d'environ 400€
Vote à l'unanimité

Mises à jour des aides du Comité Départemental

Arbitres
Le CD continue de payer la formation continue de tous les arbitres (25€ par arbitre).

Formation encadrant et Brevet Fédéral d'Initiateur
Le CD participera à hauteur de 1/3 de la formation imputée aux clubs.
Les 75€ pour la formation continue des entraîneurs resteront à la charge des clubs.

Jeunes
Le CD donnera 20€ par jeune qui a été au Rassemblement Jeune Régional (RRJ), la somme sera prélevée de la subvention « Jeunes. »
Pour résumer, le CD financera le RRJ, les interdépartementaux jeunes, le par équipes départemental jeunes, les équipes de trophées de mixtes jeunes et les championnats départementaux salle et extérieur pour les jeunes femmes et hommes.
Les compétitions sélectives dans la Manche seront prises en charge par le CD sauf 1€ qui reste à charge de l'archer.

Handicap

Il y a une subvention de 1820€ pour les personnes en situation de handicap.
4 à 5 clubs font des manifestations pour cette population.
Jusqu'ici, il était donné 200€ par après-midi loisirs.
Il est décidé ce jour de donner 5€ par personne présente à ces séances soit environ 1000€ si 5 manifestations à 40 personnes par séance.
Les 400€ de trophées pour l'année seront toujours pris en charge par le CD, de même que les inscriptions aux concours FFSA des archers en situation d'handicap sauf 1€ comme chez les jeunes.

Toutes ces aides seront revues annuellement après l'attribution des subventions.

Label

Un nouveau club Agneaux a fait la démarche pour obtenir un label. Bravo à lui.

Informations

M. Lebouteiller informe l'assistance que le président de la FFTA viendra à Houlgate le samedi 5 décembre 2026.

M. Lebouteiller informe les clubs que les distances et les blasons pour les U11 ont changé. Il est nécessaire de refaire la fiche pour les spécials jeunes. Les U11resteront à 10m mais avec des changements de blason.

Mot de clôture

Mme Milet félicite le club de Bréhal pour son engagement dans les diverses animations et souhaite une pleine réussite pour la prochaine saison au Comité Départemental.

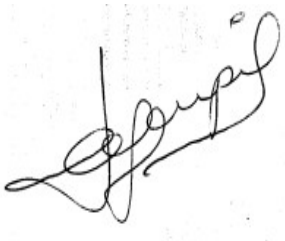
Clôture de l'AG à 19h50 et pot de convivialité offert par le club de Bréhal
L'Assemblée Générale 2026 aura lieu à Agneaux en novembre 2027

Fait le 9 novembre 2026

Les Co-présidents







La Secrétaire

COMITÉ DE LA MANCHE
DE TIR À L'ARC

ASSEMBLEE GENERALE

2026

BREHAL

Le 6 NOVEMBRE 2026

COMITÉ DE LA MANCHE
DE TIR À L'ARC

RAPPORT MORAL DES CO PRÉSIDENTS SAISON 2026

COMITE DÉPARTEMENTAL MANCHE TIR A L'ARC

Tout d'abord merci au club de BREHAL de nous recevoir

Une pensée pour les archers qui nous ont quitté cette année

Effectifs depuis 2022

Nombre de licenciés par club	2022	2023	2024	2025	2026
CLUBS					
BREHAL	32	29	33	33	40
AVRANCHES	64	77	75	92	69
COUTANCES	93	97	116	92	83
DONVILLE LES BAINS	67	65	73	86	88
AGNEAUX	53	57	53	63	62
SAINT LO	62	73	80	103	96
OHS	76	88	80	95	86
ASAM	25	38	54	56	71
CARENTAN	45	68	56	60	57
VILLEDIEU LES POELES	33	27	39	45	53
MONTEBOURG	73	71	87	77	77
LES PIEUX	88	85	90	96	86
SAINT HILAIRE DU HARCOUET	21	36	39	34	37
AGON COUTAINVILLE	11	2	19	28	28
LA HAGUE	28	A	29	28	27
CONDE DUR VIRE	18	6	CLOTURE		
TOTAL	**789**	**874**	**923**	**988**	**960**

Point sur le nombre de licenciés 2026

U11	JEUNES	CONVENTION HANDI	CONVENTION FFSU	DECOUVERTE	SANS PRATIQUE	COMPETITEUR	CLUB
57	268	21	1	21	23	345	224

825 au 2 novembre 2026 / 847 au 2 novembre 2025 soit 22 de moins

COMPÉTITIONS ORGANISÉES PAR LES CLUBS

Comme chaque année, les clubs ont organisé de nombreuses compétions que ce soit en salle ou en extérieur, loisirs, qualificatifs, Championnats Départementaux, Régionaux, DRE.

Les clubs ont tous montré leur capacité à l'organisation de ces compétitions.

Félicitations aux différents clubs pour leurs résultats

Salle :

Compétitions en salle dont

- le Championnat de la Manche Adultes Individuel à GRANVILLE
- le Championnat Jeunes et par équipe à LES PIEUX
- le Trophée des mixtes à SAINT LO
- Interdépartementaux à VILLEDIEU LES POELES

3 concours loisirs

Extérieur

Compétitions en extérieur dont :

- une manche de DRE ET TRJ à COUTANCES
- les Championnats de la Manche TAE à DONVILLE LES BAINS
- le concours Beursault à LES PIEUX support du Championnat de la Manche.
- le Championnat de la Manche Tir Nature à CARENTAN
- le Championnat Régional de tir nature à SAINT LÔ
- le Championnat de la Manche et de Normandie Tir 3D à SAINT HILAIRE
- le challenge des arbitres à CARENTAN

2 concours loisirs

Réunions du CD :

- le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois

- pas de réunion avec les arbitres pour établir les calendriers, cela c'est fait par mail

FORMATIONS

Le CD participe comme chaque année par des aides financières pour la formation continue, arbitres, encadrants et formation de nouveaux encadrants.

De plus des formations aux gestes qui sauvent ont été proposées gratuitement par le CDOS

Par-contre nous ne savons pas ce que nous devons faire pour inciter les archers à venir lors de journées de progression et de détection.

Les aides du CD :

- Paiement de l'inscription au formation continue des arbitres à Houlgate.

- Subventions aux clubs organisateurs de manifestations régionales

Nous faisons le maximum pour aider les clubs en fonction de nos recettes (part licence, subvention Conseil Départemental et Agence Nationale du sport)

INVESTISSEMENT

Petit matériel- Insignes plumes et flèches pour les jeunes

Vous trouverez avec ce rapport divers pièces jointes :

- Point sur l'arbitrage
- Résultats des compétiteurs toujours très exhaustifs de Patrick Dufour
- Résultats Championnat de la Manche Beursault

Un grand merci aux membres du CD pour le travail accompli

Il ne faut pas oublier l'attribution de médailles bénévoles de la FFTA

Nous vous remercions de votre écoute et nous vous adressons toutes nos félicitations aux archers et bénévoles qui continuent d'œuvrer pour le développement de notre sport

Merci à nos partenaires, FFTA, CRNTA, Conseil Régional, Conseil Départemental et le CDOS pour les subventions diverses et variées.

Le 6 novembre 2026

C. DUNAUD M. LEBOUTEILLER



Comité Départemental Tir à arc

COMPTE DE RESULTAT

du 01/09/2025 au 31/08/2026

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	**883,24 €**	**70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	**550,00 €**
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services	0,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €	Vente de marchandises	0,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	550,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	447,38 €		**0,00 €**
Autres fournitures	435,86 €		**0,00 €**
61 - Services extérieurs	**350,79 €**	**74- Subventions d'exploitation**	**3 000,00 €**
Sous traitance générale	0,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	3 000,00 €
Locations	190,00 €		**0,00 €**
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	160,79 €		**0,00 €**
Documentation	0,00 €		**0,00 €**
Divers	0,00 €	Département(s):	0,00 €
62 - Autres services extérieurs	**4 009,87 €**		**0,00 €**
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Commune(s):	0,00 €
Publicité, publication	696,72 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	2 786,09 €		**0,00 €**
Frais postaux et de télécommunications	437,87 €	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	89,19 €		**0,00 €**
63 - Impôts et taxes	**0,00 €**	Fédération	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
64- Charges de personnel	**0,00 €**	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Rémunération des personnels	0,00 €		**0,00 €**
Charges sociales	0,00 €	**75 - Autres produits de gestion courante**	**6 009,67 €**
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations	0,00 €
65- Autres charges de gestion courante	**4 271,20 €**	**76 - Produits financiers**	**0,00 €**
66- Charges financières	**0,00 €**	**77 - Produits exceptionnels**	**0,00 €**
67- Charges exceptionnelles	**800,00 €**	**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	**0,00 €**
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	**0,00 €**	**79 - Transfert de charges**	**0,00 €**
TOTAL DES CHARGES	**10 315,10 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**9 559,67 €**
86- Emplois des contributions volontaires en nature	**2 172,06 €**	**87 - Contributions volontaires en nature**	**2 172,06 €**
Secours en nature	1 722,06 €	Dons en nature	1 722,06 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	450,00 €	Prestations en nature	450,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	**12 487,16 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**11 731,73 €**

Résultat : -755,43 €

validé le

les co-présidents

le trésorier

COMITÉ DE LA MANCHE
DE TIR À L'ARC

Bilan sportif de la saison 2025-2026

Les **330** archers compétiteurs de la Manche ont participé à **204** concours et enregistré **3 178** résultats

Tir en salle

(290 compétiteurs dans 92 concours, 1 813 résultats)

- 16 concours ont été organisés dans la Manche.

- 42 archers de la Manche ont participé au championnat départemental individuel « jeunes » organisé par Les Pieux
- 121 archers de la Manche ont participé au championnat départemental individuel « adultes » organisé à Granville par Bréhal

- 25 archers de la Manche ont participé au championnat régional jeunes organisé par Le Havre (**7 champions de Normandie** : Maxime JEANNE-VIDEGRAIN en U13FCL, Soen BUGHIN en U13HCL, Odran BUGHIN en U15HCL, Sosthène PARIS en U18FBB, Annaeg DELPLACE POIRIER en U18HBB, Siméo BARDOU BORDAIS en U18HCO, Léa RABASSE en U21FCL **2 vice-champions** Arsène BITU en U15HCL Romaric DANA et U21HCO et **4 médaillés de bronze)**

- 54 archers de la Manche ont participé au championnat régional adultes à Carpiquet (**4 champions de Normandie :** Elisa BLONDEL en S1FCL, Noëlla BOURGINE en SFBB, Christophe LORCY en SHBB, Quentin FAUTRAT en S1HCO, **3 vice-champions :** Alexandra FOUACE-PEOUX en S2FCL, Anaïs DUFOUR en S2FCO, Nicolas DULIN en S1HCL et **3 médaillés de bronze**)

- 9 archers de la Manche ont participé au championnat de France jeunes à Yzeure : **Léa RABASSE est médaillée de bronze en U21FCL**
- 6 archers de la Manche ont participé au championnat de France adultes à Pantin
- 1 archer de la Manche a participé au championnat de France militaires à Joué les Tours

- 4 archers de la Manche ont participé au tournoi international de Nimes. **Maxime JEANNE-VIDEGRAIN remporte la médaille d'argent en U13FCL**
- Un archer de la Manche a participé aux tournois internationaux de Strasssen (Luxembourg) et de Lausanne (Suisse)
- 4 archers de la Manche ont participé au tournoi international de Eindhoven (Pays Bas)

- La cinquième édition du Cherwood24 a une nouvelle fois affiché complet. Cette compétition par équipe de 24 heures (+1) rassemble près de 200 archers venus de toute la France.
- Le championnat départemental par équipe de club a été organisé par Les Pieux : 30 équipes ont participé dans 6 catégories (1 U13-U15CL, 1 U18-U21 CL, 4 FCL, 10 Mixtes CL, 6 CO, 6 BB) Le championnat régional par équipe de club a été organisé à Le Havre, Les 3 clubs de la Manche montent sur le podium : Villedieu se classe 1er en CO, St Lô 2ème en BB et Les Pieux 2ème en CL
- Le championnat interdépartemental a été organisé par Villedieu. **La Manche est seconde** après départage au score qualificatif. **Les barebow sont champions**, les jeunes et les classiques sont vice-champions et les poulies sont troisièmes.
- 38 équipes ont participé au trophée départemental des mixtes a été organisé par Saint Lô :
    - 5 équipes en CO : Anaïs DUFOUR et Fabien MARFOND
    - 8 équipes en BB : Noëlla BOURGINE et Thierry MARIE
    - 22 équipes en CL : Chloé FOUCHER et Maxime TRUFFAUT ; Charlène BEAUFILS et Arsène BITU
    - 3 équipes en Novice : Océane VILAEYS et Alexandre VARIN
- Les 5 équipes qualifiées ont participé au trophée national à Chennevières sur Marne



- *Le Championnat de France para tir à l'arc adapté s'est déroulé à Bourges.*
- *Pour les manchois, 2 titres de champions pour Danielle Varin et Jacky Nicolas.*
- *Alexis Collette, Aurélien Cotiniaux, et Thomas Ozenne ont été éliminés en quarts de finale. Pour Jordan Encoignard, et Cédric Lenouvel, ils n'ont pu accéder aux phases finales de la compétition.*



Tir à l'arc à l'extérieur (distances internationales),

(77 compétiteurs pour 55 concours, 431 résultats)

- 40 archers de la Manche ont participé au championnat départemental individuel organisé par Donville.
- 7 concours ont été organisés dans la Manche.
- 21 archers de la Manche ont participé au championnat régional à Offranville (**4 champions de Normandie :** Odran BUGHIN en U15HCL, Léa RABASSE en U21FCL, Quentin FAUTRAT en S1HCO, Didier MASSON en S3HCL, **4 vice-champions :** Yasmine GUERRIDA en U13FCL, Soen BUGHIN en U13HCL, Elléa LUCAS en U18FCL, Brice MARTIN en S1HCL et **2 médaillés de bronze**)
- 11 jeunes archers de la Manche ont participé au TRJ organisé à Gavray par Coutances.
- 8 archers de la Manche ont participé au championnat de France Jeunes à Saint Avertin : **Maël LAMOURET est champion de France en U18HCL**
- 5 archers de la Manche ont participé au championnat de France Elite à Saint Avertin
- 10 archers de la Manche ont participé au championnat de France par catégorie à Riom
- 9, 11 et 9 archers de la Manche ont participé aux 3 étapes de la WIAWIS French Tour
- 5 archers ont participé aux 3 étapes de la TNJ. Maël LAMOURET gagne la première étape, Lilie POULCALLEC gagne l'étape 2 et Noa MIREL est second de la première étape
- **Maël LAMOURET** a été sélectionné en équipe de France. Il s'est classé second en individuel en U18HCL et **champion d'Europe par équipe** U18HCL à la Junior Cup à Sofia en Bulgarie



- Noa MIREL a participé à la première épreuve de sélection en équipe de France en septembre à Compiègne. Maël LAMOURET y a participé aussi sous les couleurs de l'OHS et s'est classé 4ème Il entre dans le groupe des 12 sélectionnés



- En finale du championnat de France par équipe D1 à Boé, l'équipe CL Dames de l'OHS se classe 13ème et est reléguée en D2. L'équipe CL Hommes de l'OHS se classe 9ème. et reste en D1
- L'équipe CL Femmes de l'ASAM, 1ère de la DRE Normandie se classe 1ère de la finale du championnat de France par équipe de DR qui a eu lieu à Brienon sur Armançon. Elle monte en D2



- L'équipe CL Hommes de l'ASAM, 1ère de la DRE Normandie se classe 4ème de la finale du championnat de France par équipe de DR. Elle monte en D2



- L'équipe CL Hommes de LES PIEUX, 2ème de la DRE Normandie se classe 19ème de la finale du championnat de France par équipe de DR. L'équipe HCL de Coutances se classe 7ème de la DRE Normandie.

Tir à l'arc à l'extérieur (distances nationales),

(94 compétiteurs pour 33 concours, 342 résultats)

- 55 archers de la Manche ont participé au championnat départemental individuel organisé par Donville
- 8 concours ont été organisés dans la Manche.
- 21 archers de la Manche ont participé au championnat régional à Offranville :**8 champions de Normandie** (Aline BRIWA en SFBB, Sylvie WASILEWSKI en S3FCL, Lysandre DELPLACE POIRIER en U13HCL, Evan VILALARD en U18HCL, Christophe LORCY en SHBB, Arnaud LEBOUGAULT en S2HCO, Hervé DEBROISE en S3HCO et Jean-Louis REGNAULT en S3HCL), **2 vice-champions de Normandie** : Annaeg DELPLACE POIRIER en U18HBB et Catherine MASSON en S3FCLet **2 médailles de bronze**
- 3 archers de la Manche ont participé au championnat de France à Riom

- *8 archers de la Manche ont participé au championnat de France de la FCD (Fédération des Clubs de la Défense) à St Aubin du Cormier : 3 champions de France FCD (Maxime JEANNE-VIDEGRAIN en U13FCL, Elléa LUCAS en U18FCL, Léa RABASSE en U21FCL, 2 vice-champions de France FCD (Evan VILLALARD en U18HCL et Batchimeg TSAGAANKHUU en S2FCO) et 2 médaillés de bronze (Emy RABASSE en U18FCL et Damien CHABLE en S1HCL)*

-

Tir Beursault,

(32 archers pour 5 concours, 79 résultats)

- 22 archers de la Manche ont participé au championnat départemental à Les Pieux
- 25 archers ont participé au championnat régional de tir Beursault : **4 champions de Normandie :** Virginie POUILLARD en SFBB, Christophe LORCY en SHBB, Damien CHABLE en S1HCL, Sébastien ELET en S2HCL, **2 vice-champions de Normandie :** Arsène BITU en U15HCL, Batchimeg TSAGAANKHUU en S2FCO, **3 médaillés de bronze.**
- 25 archers ont participé au bouquet provincial organisé par Chiry Ourscamp
- 5 archers ont participé au championnat de France à Ste Genevieve des Bois

Tir 3D,

(55 archers pour 16 concours, 246 résultats)

- 31 archers de la Manche ont participé au championnat départemental organisé à Saint Hilaire du Harcouët qui est devenu championnat de Normandie.
  7 archers de la Manche sont champions de Normandie (Sosthène PARIS en U18FBB, Anaïs BRAMTOT en S1FBB, Noé GABRIELLE en U18HBB, Vital LEPELTIER en S1HBB, Gaëtan PIROU en S3HAC, Pierric POULAIN en S2HCO, Laurent NICOLLE en S3HTL) ; **8 vice-champions de Normandie** (Juliette FOUCHARD en S1FBB, Noëlla BOURGINE en S2FBB, Sandrine MARIE en S3FBB, Isabelle CANDON en S2FAC, Erwan NICOLLE S1HTL, Alain MALLET en S3HAD, Jérome CANDON en S2HCO) **et 6 médaillés de bronze**

- 5 archers ont participé au championnat de France à Ecouen

- St Lô participe et se classe 3ème de la DR 3D





Tir nature,

(58 compétiteurs pour 13 concours, 215 résultats)

- 36 archers de la Manche ont participé au championnat de la Manche à Méautis organisé par Carentan
- 32 archers de la Manche ont participé au championnat régional organisé à Saint Lô : **6 champions de Normandie** (Anaïs BRAMTOT en S1FBB, Clément DEVY en S1HTL, Christelle DUPENDANT en S2FAD, Noé GABRIELLE en U18HBB, Florian PLUQUET en S1HAD, Pierric POULAIN en S2HCO) **8 vice-champions de Normandie** (Vincent BOULAT en S2HAD, Patrick CALENGE en S3HTL, Jérome CANDON en S2HCO, Dorian DE LANUX en S1HTL, Anne DUNAUD en S2FBB, Nicolas GUILBART en S2HBB, Ines MADELEINE en U21FBB, Virginie POUILLARD en S2FBB) **et 2 médaillés de bronze**
- Pierric POULAIN a participé en S2HCO au championnat de France à Agnac
- St Lô participe aux 3 étapes et se classe 2ème de la DR Nature

En tir campagne,

(20 compétiteurs pour 10 concours, 45 résultats)

- Pas de championnat départemental. 15 archers ont participé au Championnat Régional à Saint Germain le Vasson avec des titres et des podiums.
- Le championnat de France par équipe n'a pas été organisé.
- 2 archers de la Manche ont participé au championnat de France à Ohlain.



COMITÉ DE LA MANCHE
DE TIR À L'ARC

Valognes 6/11/26

Compte rendu de la commission d'arbitrage

Saison 2025/2026.

- **Effectif**

Arbitres Actifs

Toutes Options		7
Cibles anglaises		4
Cibles anglaises & Beursault		7
Cibles anglaises- Beursault & Nature/3D		1
Cibles anglaises & Nature/3D		1
Cibles		7
Cibles & Nature/3D		0
Campagne/Nature 3D		1
Nature/3D		3
dont Arbitres jeune		2
		31

Arbitre jeune en formation		1
Arbitres en formation		3

L'effectif est resté stable sur la saison 2026.

Thierry BRECHET a conservé sa licence à l'OHS pour cette saison 2026.

- **Parmi les 2 clubs de la MANCHE sans arbitre, 1 a un candidat en cour de formation : Les Archers de la Hague.**

- **Examens d'arbitre 2025** :

1. **Session 2-2025** :

Guillaume BOUCLET est reçu à son tronc commun.

Laurent NICOLLE échoue de très peu à son option « Campagne »

2. **Session 1-2026**

Guillaume BOUCLET des Archers Bréhalais est reçu à son option Cibles.

Il a prêté serment lors du Championnat régional de TAE à OFFRANVILLE.

Pierre LELAIZANT échoue de très peu à son Tronc commun

Laurent NICOLLE obtient son option Campagne

Vincent BOULAT obtient son option Campagne et devient ainsi Arbitre tout Options

Notre jeune arbitre, **Chloé LEMOIGNE** a été sélectionnée pour participer à l'arbitrage du Championnat de France Jeunes TAE de SAINT AVERTIN.



- **Actualités saison 2026**

Les arbitres ont assuré :

98 arbitrages en salle, dont 11 dans le cadre des formations.

53 Tir à l'Arc en Extérieur, dont 6 dans le cadre des formations.

7 Beursault, dont 2 dans le cadre des formations.

21 Nature/3D.

A noter la participation de nos arbitres à plusieurs championnats de France.

2ème Manche D1 à Rennes(35)

Hugues CHRETIEN

CF Nature à AGNAC (47)

Hugues CHRETIEN, Vincent Boulat et Laurent NICOLLE



CF 3D à ECOUEN (94)

Hugues CHRETIEN et Thierry BUDE



CF 3D par Equipes de club à AMILLY (45):

Hugues CHRETIEN

- ✓ **Formation :**
  Les sessions de formations dans le nord cotentin ont eu lieu au sein des clubs concernés.

  Hugues CHRETIEN a assuré l'essentiel des séances du Sud Manche.

  Et nous nous sommes retrouvés à Coutances pour un examen blanc.

- ✓ **Formation Continue**

  34 arbitres de la MANCHE dont 2 candidats étaient présents au recyclage à HOULGATE les 11 et 12 octobre 2025. 1 candidat absent.

  Les dates de la prochaine formation continue des arbitres normands sont fixées

  aux 10 & 11 octobre 2026.

- ✓ **Examens d'Arbitres saison 2026**
  Les prochaines sessions des examens d'arbitres ne sont pas fixées. Toutefois, on peut envisager sérieusement qu'elles auront lieu au mois ci-dessous

  - La première session de la saison le dimanche 15 novembre 2026.
  - la seconde sera très certainement en juin 2027

- ✓ **Le tir loisir ou promotionnel :**
  Je rappelle que si lors de l'organisation d'un tel concours il y a présence d'un candidat arbitre ou un arbitre jeune en formation, l'arbitre responsable devra faire obligatoirement un rapport d'arbitrage afin de pouvoir valider les arbitrages des candidats.

- **Conditions de candidature « jeunes Arbitres »**

Avoir deux ans de licence,

Avoir pratiqué la compétition,

Etre âgé de 14 ans au moins et de 16 ans au plus (au-delà de 16 ans, le candidat suivra la filière adulte),

Faire acte de candidature par l'intermédiaire de son Président de club qui transmettra avec avis au P.C.D.A., qui transmettra lui-même avec avis au P.C.R.A.

- ✓ **Découverte de l'arbitrage**

Je rappelle que nous avons mis en place sur la NORMANDIE la possibilité à toutes personnes le désirant de découvrir l'arbitrage au côté d'un arbitre en titre lors d'un concours officiel sans aucun engagement de leur part.

Les modalités très succinctes sont en ligne sur le site du Comité régional.

- o **Challenge des Arbitres de la MANCHE:**

Cette journée que beaucoup d'arbitres d'autres départements nous envient a eu lieu à Carentan le 21 septembre 2025

- Pour la saison 2027, c'est le club de LES PIEUX qui a organisé ce challenge.

Le PCDA

Gérard LEGOUPIL

Budget prévisionnel

Charges	Montants budgétés	Produits	Montants budgétés
60 - Achat	**8 200 €**	**70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	**900 €**
Achats d'études et de prestations de services	0 €	Prestation de services	500 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	4 000 €	Vente de marchandises	300 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	200 €	Produits des activités annexes	100 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 000 €		
Autres fournitures	3 000 €		
61 - Services extérieurs	**3 600 €**	**74 - Subventions d'exploitation**	**19 000 €**
Sous traitance générale	0 €	Etat (ANS, ARS, ...)	12 000 €
Locations	400 €		
Entretien et réparation	1 500 €	Région(s)	0 €
Assurance	200 €		
Documentation	0 €		
Divers	1 500 €	Département(s)	7 000 €
62 - Autres services extérieurs	**6 100 €**		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	Commune(s)	0 €
Publicité, publication	1 000 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €
Déplacements, missions	4 500 €		
Frais postaux et de télécommunications	500 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
Services bancaires, autres	100 €		
63 - Impôts et taxes	**0 €**	Fédération	0 €
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	ASP	0 €
64 - Charges de personnel	**1 500 €**		
Rémunération des personnels	0 €	Autres recettes (précisez)	0 €
Charges sociales	0 €	**75 - Autres produits de gestion courante**	**6 000 €**
Autres charges de personnel	1 500 €	Dont cotisations	6 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	**5 500 €**	**76 - Produits financiers**	**0 €**
66 - Charges financières	**0 €**	**77 - Produits exceptionnels**	**0 €**
67 - Charges exceptionnelles	**1 000 €**	**78 - Reprises sur amortissements et provisions**	**0 €**
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	**0 €**	**79 - Transfert de charges**	**0 €**
TOTAL DES CHARGES	**25 900 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**25 900 €**
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	**1 900 €**	**87 - Contributions volontaires en nature**	**1 900 €**
Secours en nature	1 500 €	Dons en nature	1 500 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	400 €	Prestations en nature	400 €
Personnel bénévole	0 €	Bénévolat	0 €
TOTAL DES CHARGES	**27 800 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**27 800 €**

Résultat budgété = 0 €

COMITÉ DE LA MANCHE
DE TIR À L'ARC

PROJET ASSOCIATIF DU COMITE DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC POUR L'OLYMPIADE 2025/2028

1 - Les femmes et le tir à l'arc :

La FFTA s'est fixé comme objectif d'obtenir 35 % de femmes sur l'ensemble des licenciés. Avec 34,3 % de femmes, nous sommes proches d'atteindre cet objectif.

Afin d'augmenter et de stabiliser ce taux de pratiquantes, chaque club Manchois s'investit dans des actions à destination du public féminin en fonction de leur possibilité. (Portes ouvertes avec séances de découvertes gratuites pour cette catégorie, remise sur le coût de renouvellement de la licence, cadeaux en matériel...)

De son côté le Comité de la Manche prend en charge l'inscription des archères aux différents Championnats Départementaux, toutes catégories confondues. Il met également tout en œuvre pour ddévelopper la pratique féminine. Afin d'attirer les femmes vers la compétition, il créée plus de rencontres mixtes, avec la création de classement officieux en double mixte dans les différentes épreuves (TAE, Parcours, Salle …).

2 -Les jeunes :

Il est indéniable que la jeunesse est l'avenir du sport et des clubs. Il est donc primordial d'attirer à nous de jeunes pratiquants, de les fidéliser et de les motiver à se dépasser.

Pour cela, le CD50TA aide les clubs qui sont sollicités par les municipalités pour organiser des journées découvertes (fêtes communales, centre de loisirs, écoles…)

Le CD50TA propose des stages de formation spécifiques et de faire tous les ans un rassemblement jeune au sein du département afin de leur faire découvrir toutes les disciplines de tir.

Certains participant également au rassemblement jeune proposé par le comité régional.

Pour les clubs qui le peuvent et le souhaitent, le CD50TA propose que soit ouvert des créneaux pour les U11 encadrés par des entraîneurs spécifiquement formés à l'encadrement des poussins.

Afin de motiver nos jeunes à aller plus loin, le CD50TA, en collaboration avec les clubs, organise des concours dit « loisirs » leur permettant de découvrir la compétition et de se préparer aux concours sélectifs qu'ils peuvent ainsi intégrer rapidement.

Au sein de ces compétiteurs, il est important de détecter les jeunes espoirs pour un suivi sportif.

Pour ce faire, le CD50TA organise des journées de détection des jeunes U11, U13 et U15 qui leur permettront d'intégrer la filière Départementale sur cible anglaise.

Le CD50TA propose à ces jeunes de suivre ensuite des stages afin d'améliorer leur pratique.6 à 8 journées de rassemblement sont organisées en fonction des disponibilités des cadres de l'ETR du Comité Régional avec lequel une convention est établie chaque année. Les meilleurs d'entre eux pourront intégrer la filière Régionale.

3 -Les disciplines de parcours :

Le CD50TA souhaite redynamiser les disciplines parcours qui ont certes leurs adeptes mais qui ne bénéficient pas d'autant de participants que les épreuves de cibles anglaises. Il nous faut inciter les archers à se rendre sur les parcours, cela passe par l'organisation de journées de découverte et des stages spécifiques aux parcours.

4 – Les TAE :

En partant d'un constat simple, nous avons 15 clubs dans la Manche et il y a 12 concours sélectifs salle en moyenne d'organisés dans notre département en saison hivernale, plus les concours jeunes, en moyenne 4 à 5.

Cependant nous n'avons pas beaucoup de TAE, aussi il importe au CD50TA d'augmenter le nombre de concours sur cibles anglaises en extérieur. Pour les clubs qui seraient hésitants, le CD50TA souhaite mettre à disposition du matériel et de l'aide technique pour l'organisation de ces compétitions.

5 – Sport de loisir :

Le public adulte ne doit pas être oublié. Aussi le CD50TA souhaite développer des rencontres loisirs, ludiques autres que celles réservées aux jeunes afin de donner l'envie de la pratique sportive en compétition à cette catégorie d'archers. Des stages de découvertes et d'initiations au différentes disciplines seront un plus.

6 – Formation :

Notre sport est en perpétuelle mutation et ne pas suivre les formations mises au goût de jour nous condamne à l'immobilisme.

Pour aider à ces remises à niveau, le CD50TA participe financièrement à la formation d'une vingtaine d'encadrants (entraîneurs, encadrants fédéraux), des arbitres et au formation continue de tous les cadres.

6 à 8 stages de perfectionnement sont organisés avec des cadres de l'ETR du Comité Régional en fonction de leurs disponibilités. Une convention annuelle est signée.

Afin que les formations, organisées par le CD50TA, conservent leur attractivité auprès des archers, ce dernier doit en permanence les remettre à plat et les renouveler.

7 - Commissions actives constituées :

Pour travailler sur les différents axes, le CD50TA s'appuie sur différentes commissions qui œuvrent pour le développement et la promotion de notre sport :

- Tir à l'arc au féminin ;

- Jeunes & Formation ;

- Compétitions : cibles Anglaises, parcours… ;

- Personnes en situation de handicap ;

- Développement du sport de haut niveau ;

- Communication : site Internet, page Facebook, flyers… ;

- TRAPTA IANSEO (système mis à disposition des clubs pour permettre le suivi d'une compétition en direct sur Internet).

8 - Labellisation des clubs :

Le CD50TA aide les clubs, n'étant pas labellisés, dans leur démarches d'évolution pour l'obtention des labels FFTA.

Pour ceux ayant déjà un label, le CD50TA cherche à leur permettre de se maintenir et de progresser dans leur labellisation.

La labellisation permet d'être plus crédible, entre autre, auprès de nos partenaires publics et privés sans oublier nos archers. C'est un gage de reconnaissance et de sérieux de notre sport.

Quelques clubs sont labellisés dans le cadre des sports adaptés (FFSA) et/ou handisport (Norm'Handi).

9 - Aide au développement des clubs :

L'une des missions du CD50TA est l'accompagnement et l'aide au développement des clubs Manchois.

Pour ce faire, il participe matériellement et/ou financièrement auprès des clubs qui organisent des concours départementaux, régionaux ou nationaux, des journées spécifiques pour les personnes en situation de handicap ou spécifiques sur demande du CD50TA (challenge des arbitres…)

Le CD50TA fait l'acquisition de matériel divers qu'il met à disposition des clubs :

- Différentes cibles pour toutes les disciplines : cible anglaise, 3D, nature, campagne ;
- Gestion informatique des compétitions : Trapta, IANSEO, tablettes, Pocket…

Une aide en moyen humain est également proposée au clubs qui le souhaitent.

Le CD50TA procède au renouvellement et à l'entretien du matériel qui lui appartient.